



REVIPAC

FILIERE EMBALLAGE PAPIER CARTON

CC BUECH DEVOLUY

Monsieur BERNARD

3 bis rue du Jeu de Paume - BP 15

05400 VEYNES

Paris, le 27 octobre 2020

Réf : NP/SR

Objet : **Éléments de facturation pour le prix de reprise septembre 2020**

Monsieur le Président,

Afin d'améliorer les services offerts aux collectivités territoriales, REVIPAC (la filière emballage papier-carton) met en place le versement mensuel du prix de reprise à compter de l'entrée en vigueur du barème F.

En conséquence, vous trouverez, ci-joint, nos éléments de facturation pour la période de septembre 2020.

Cependant, votre collectivité territoriale a toute latitude, du fait des montants et de la charge de travail représentée par la gestion des titres de recettes, d'émettre ceux-ci selon la période qu'elle choisira (trimestriellement, semestriellement ou annuellement).

Toutefois, afin de pouvoir procéder au règlement de votre titre de paiement dans les meilleurs délais et éviter des erreurs, nous vous remercions :

1/ D'intituler le titre de recettes obligatoirement de la manière suivante et à l'adresse indiquée :

- Soit "Papeterie (indiquer le nom de votre papetier repreneur) chez Revipac"
- Soit "Revipac au nom et pour le compte de la papeterie (indiquer le nom de votre papetier repreneur)"
23 – 25 rue d'Aumale - 75009 PARIS

2/ D'établir un titre par collectivité territoriale / sorte et papetier pour chaque élément de facturation envoyé

Ces procédures n'ont pour seul objet que le traitement rapide et efficace du paiement vos titres et une optimisation de la gestion administrative et financière avec vos différents services concernés (trésorerie comprise).

A noter : La fusion des collectivités territoriales dans le cadre de la loi Notre et la simplification administrative voulue par les autorités ne doivent pas déboucher sur des contraintes administratives supplémentaires et donc des surcoûts.

Ainsi, nous vous remercions d'émettre 1 titre de recettes pour chaque élément de facturation envoyé et non pas un titre de recette par collectivité se regroupant.

Restant naturellement à votre disposition, nous vous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane ROUSSEL

Adjoint de Direction



REVIPAC

FILIERE EMBALLAGE PAPIER CARTON

PCNC - 1.05A dans le cadre du barème F

1301	SAICA PAPER EL	30.203 T	2 133.84 €
38AG	TRI'ALP (GROS ENVIRONNEMENT)	30.203 T	2 133.84 €

Traçabilité	Réception	P. accepté	P. Moyen	Montant HT	Taux TVA	Montant Net à payer
1763422	01/09/20	4.331 T	1.131 T	305.99 €	0.00%	305.99 €
1767213	14/09/20	9.216 T	1.032 T	651.11 €	0.00%	651.11 €
1770462	22/09/20	9.345 T	1.046 T	660.22 €	0.00%	660.22 €
1774794	30/09/20	7.311 T	1.166 T	516.52 €	0.00%	516.52 €

Ordre et adresse d'envoi

SAICA PAPER EL chez REVIPAC
23-25 rue d'Aumale - 75009 PARIS

Collectivité : CL005008 CC BUECH DEVOLUY
Période : septembre 2020
Sorte de reprise : 1.05A

Montant : 2 133,84 €

Coupon à découper et à joindre au titre de paiement



REVIPAC

FILIERE EMBALLAGE PAPIER CARTON

Total CC BUECH DEVOLUY

Net à payer

2 133,84 €

Récapitulatif tonnages :

Total Balles Standards : 30,203 T

Total Balles Moyennes : 0,000 T

Total Poids Accepté : 30,203 T

Pour mémoire :

Prix de reprise pour le 1.05A

Balles standards (600 à 1200 Kg) est de 70,65 €

Balles moyennes (de 400 à 600 Kg) est de 64,65 €

Important : Nous vous remercions de valider les tonnages figurant dans les présents éléments de facturation en les rapprochant avec les déclarations de vos centres de tri.

A défaut de retour de votre part dans le mois suivant les réceptions mentionnées dans les présents éléments de facturation, ceux-ci seront considérés comme validés par votre collectivité et ne pourront plus faire l'objet d'une quelconque régularisation.